

\*\*\* pour diffusion immédiate \*\*\*

## Un investissement de taille pour les arts et la culture au Nouveau-Brunswick

**Moncton, le 5 février 2014** - L'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB) est enchantée de l'annonce faite par le gouvernement provincial, lors du dépôt du budget 2014-2015, d'accroître de 2 879 000 \$, le financement accordé aux arts, à la culture et au patrimoine. Cette augmentation de 29 %, la première depuis 2006, est prometteuse pour la mise en œuvre de la Politique culturelle révisée qui devrait être adoptée en 2014, ainsi que pour le lancement du groupe de travail du Premier ministre sur le statut de l'artiste.

Dans son discours du budget, le gouvernement a précisé que « *le budget d'aujourd'hui prévoit le financement initial à l'appui des recommandations* » qui se retrouveront dans la Politique culturelle révisée. « *Je suis très heureux de voir que le gouvernement fait preuve de vision en investissant de façon importante dans le secteur arts et culture au N.-B. Son message est clair, affirme le président de l'AAAPNB, Philippe Beaulieu. Cela nous permettra d'implanter plusieurs des recommandations et programmes qui émanent de la nouvelle politique culturelle et aussi d'amorcer le travail sur la reconnaissance de la profession d'artiste.* »

Cette annonce confirme l'importance que le gouvernement accorde aux arts et à la culture au Nouveau-Brunswick par son implication non seulement dans l'adoption et la mise en œuvre de la nouvelle politique culturelle, mais aussi dans la reconnaissance de la profession d'artiste, le développement d'une stratégie pour les entreprises et industries culturelles, l'amélioration de la place des artistes en milieu scolaire, la Politique d'aménagement linguistique et culturel, et la formation et la rétention des artistes et travailleurs culturels.

« *Le gouvernement nous a livré un message clair, explique Carmen Gibbs, directrice générale de l'AAAPNB. Les initiatives que nous avons mises de l'avant conjointement avec d'autres partenaires commencent à être fructueuses. Depuis 2004, le milieu artistique et culturel élabore des stratégies pour améliorer notre vitalité collective, en accroissant le rôle et la place des artistes dans la société et en reconnaissant qu'ils et elles sont des travailleur.euse.s spécialisé.e.s qu'on souhaite retenir dans la province. Au nom de toute la communauté artistique, culturelle et patrimoniale, nous saluons le geste du gouvernement qui souligne notre apport au développement de la province.* »

L'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick est un organisme de services aux arts qui regroupe des artistes professionnel.le.s. Elle a pour mission de promouvoir et de défendre les droits et les intérêts des artistes et de faire reconnaître leur contribution au développement de la société. [www.aaapnb.ca](http://www.aaapnb.ca)

-30-

Renseignements: Jean-Pierre Caissie, responsable des communications, 506 863-9857